

Les deux policiers ont bien incendié leur véhicule personnel

Les agents du commissariat de Sarcelles (95), par ailleurs pompiers volontaires, assurent ne pas s'être concertés avant de passer à l'acte.

**SAINTE-GENEVIÈVE
LACHAPELLE-SAINT-
PIERRE**

PAR FARIDA CHADRI

MALAISE DANS LES RANGS de la police. Ce qui était au départ une affaire de violences à l'encontre des forces de l'ordre se conclut cette semaine par une escroquerie à l'assurance et une mise en examen.

Dans la nuit du 13 au 14 février, une Mercedes était incendiée à Sainte-Geneviève, vers 1 h 30. Quelques heures plus tard, à moins de 3 km, une Citroën brûlait à Lachapelle-Saint-Pierre. Dénominateur commun : les deux véhicules appartenait à deux agents du commissariat de Sarcelles (Val-d'Oise). Le lien avec les violences urbaines liées à l'affaire Théo était vite évoqué. D'autant que, quelques jours plus tard, les incendies de trois autres véhicules de fonctionnaires résidant à Lassigny et dans l'Aisne renforçaient cette conviction.

L'enquête a basculé lundi. Le fonctionnaire de Lachapelle-Saint-Pierre, 40 ans, faisant une tentative de suicide. Il avait laissé un écrit où il confessait être à l'origine de l'incendie de sa Citroën. Placé en garde à



Lachapelle-Saint-Pierre, le 14 février. L'un des deux fonctionnaires a confessé avoir mis le feu à son véhicule, garé près de son domicile.

vue, il a ensuite raconté aux enquêteurs que son collègue de Sainte-Geneviève avait lui aussi mis le feu à sa voiture. Ce dernier a été interpellé dans la foulée.

Selon leurs versions respectives, les deux fonctionnaires, par ailleurs sapeurs-pompiers volontaires dans le Val-d'Oise, ne s'étaient pas concertés. Mais cette concomitance des faits trouble les enquêteurs.

Le policier de Lachapelle, à sa demande, est allé au centre hospitalier de Clermont. Celui de Sainte-Geneviève et son épouse ont été mis en examen pour « tentative d'escroquerie, dénonciation d'un délit imaginaire et mise en danger d'autrui ». L'IGPN, la police des polices, est saisie. La piste criminelle pour les incendies de Lassigny et de l'Aisne est, en revanche, confirmée.